



# UFR de MATHÉMATIQUES

## PROCES VERBAL du CONSEIL de l'UFR de MATHÉMATIQUES du 12 juillet 2006

### **Membres présents ou représentés :**

Collège IATOS : Monique GAFFIER

Collège étudiants : Vanessa PASTOREL

Collège B : Michel CRETIN (pouvoir à O.Marguin), Olivier MARGUIN, Fabienne OUDIN-DARDUN (pouvoir à A.Perrut), Jérôme GERMONI, Anne PERRUT

Collège A : Stéphane ATTAL, Johannes KELLENDONK, Petru MIRONESCU, Thierry FACK, Claude ROGER

Membres extérieurs : Meriam CHEBRE (pouvoir à Vanessa Pastorel)

*Soit 13 membres présents ou représentés sur les 19 membres du Conseil en exercice.*

### **Invités :**

Alexis REIMAN, Philippe JAUSSAUD.

La séance est ouverte à 14h15.

1<sup>er</sup> point de l'ordre du jour : approbation du procès verbal de la réunion du conseil d'UFR du 22 juin 2006.

Le procès verbal de la séance du Conseil du 22 juin 2006 est approuvé à l'unanimité.

2<sup>ème</sup> point de l'ordre du jour : demandes de postes d'enseignants-chercheurs et personnels IATOS 2007.

Le Directeur rappelle que l'UFR doit faire remonter à l'Université les fiches de demandes de postes avant le 17 juillet prochain.

### **Personnels IATOS :**

Le LIRDHIST demande la création d'un poste de secrétaire. Philippe Jaussaud explique qu'actuellement le LIRDHIST dispose d'un personnel administratif à temps partiel (45%) qui n'a ni la formation ni les compétences pour pouvoir assurer efficacement la gestion administrative du labo. De plus, dans le nouveau contrat, le LIRDHIST va être partie intégrante d'une équipe pluri-établissements plus vaste : le LEPS (Laboratoire d'Etude du Phénomène Scientifique) dont il va devoir assurer le pilotage. Marc Chamarié rappelle que l'an dernier, suite au rattachement administratif du LIRDHIST à l'UFR de Mathématiques, l'UFR avait déjà, sur suggestion du Président Debouzie, déposé une demande de création au titre de la gestion Recherche, mais que cette demande n'avait pas été retenue par l'Université.

L'IREM demande la création d'un poste d'un agent administratif pour assistance au secrétariat, suite à la perte d'un CES, puis d'un emploi ville.

Le classement suivant est adopté à l'unanimité :

1. demande LIRDHIST
2. demande IREM

Sur proposition de Petru Mironescu, le Conseil suggère au Directeur de l'IREM de faire une demande à la DRH d'un poste à mi-temps qui serait plus adapté aux besoins et plus facile à obtenir.

### **Postes Enseignants-Chercheurs :**

Marc Chamarie fait part d'un message de Pierre Clément, MCF rattaché à l'UFR de Biologie et membre du LIRDHIST, qui demande à l'UFR de Mathématiques la possibilité d'utiliser un support vacant pour un poste spécifique PR 46-3 sur lequel il pourrait candidater et qu'il pourrait occuper quelques mois avant son départ à la retraite, dans le but d'obtenir l'éméritat. Philippe Jaussaud explique la situation de Pierre Clément et exprime les réserves du LIRDHIST sur l'intérêt de cette opération. Marc Chamarie rappelle que lors du rattachement administratif du LIRDHIST à l'UFR, il a obtenu la garantie du Président que les enseignants-chercheurs membres de ce labo resteraient rattachés à leur UFR d'origine.

Le Conseil décide de ne pas donner suite à cette demande qui ne concerne pas l'UFR de Mathématiques.

Marc Chamarie informe le Conseil de la lettre de cadrage du Président qu'il vient de recevoir. Il n'y a plus de redéploiement au titre du sous-encadrement pédagogique. Par contre un redéploiement est instauré au titre de la cohérence avec la construction du PRES Université de Lyon et des projets de RTRA. Concernant les maths, 5 postes vacants restent au bénéfice de la composante : 3 supports MCF (Chevalier, Mizony, Thomassé) et 2 PR (Piau, Mazza), 2 postes vacants sont soumis à redéploiement : 1 MCF (Sondaz) et 1 PR (Benabdallah). Les composantes peuvent faire des demandes de créations, y compris « créations locales » concernant les postes au redéploiement (13 au total sur l'Université).

Propositions des laboratoires rattachés à l'UFR :

-LIRDHIST : demande de création d'un poste MCF, profil « Histoire des Mathématiques »

-ICJ : pas de propositions. « Le Conseil du Laboratoire ne s'estime pas en état de faire remonter une synthèse des propositions de recrutement à Lyon 1 et propose de laisser fonctionner le comité de pilotage » (extrait du relevé de conclusions du Conseil de Laboratoire du 3 juin 2006).

Devant cette situation inédite, Marc Chamarie a questionné le Président sur une éventuelle adaptation de la procédure et du calendrier. La réponse du Président a été claire : la procédure et le calendrier prévus sont maintenus. L'UFR doit donc transmettre ses propositions avant le 17 juillet.

Thierry Fack a confirmé au Directeur de l'UFR que l'ICJ ne présentait pas de propositions et attendait l'avis du comité de pilotage, aucune date ne pouvant être donnée pour la réception de cet avis.

Stéphane Attal explique que la Commission Recherche de l'UFR s'est réunie une première fois fin mai et que les membres du laboratoire ont été informés des premières propositions de profils. La Commission Recherche s'est de nouveau réunie ce matin du 12 juillet, a débattu des priorités de recrutement et a décidé de transmettre au Conseil d'UFR ses propositions définitives.

Marc Chamarié rappelle qu'il est convoqué début septembre devant les Conseils de l'Université pour défendre la politique de recrutement de l'UFR. Il propose que l'UFR assume ses responsabilités et transmette à l'Université des propositions de postes en respectant le calendrier prévu. Petru Mironescu se demande comment, dans cette situation exceptionnelle, présenter les choses à l'Université. M. Chamarié se propose d'expliquer clairement à la Présidence le contexte d'absence de propositions de l'ICJ. Stéphane Attal informera le comité de pilotage des propositions de l'UFR en expliquant la démarche. Thierry Fack confirme qu'en tant que Directeur de l'ICJ, il ne peut être d'accord avec cette procédure et qu'il attend l'avis du comité de pilotage. Claude Roger exprime son mécontentement de la situation actuelle et affirme qu'il ne peut être question de se soumettre au bon vouloir du comité de pilotage les yeux fermés.

La proposition du Directeur de l'UFR est mise aux voix : 1 contre, 2 abstentions, 10 pour.

Stéphane Attal présente les propositions de la Commission Recherche :

Utilisation des postes vacants :

- PR 25-26, « Physique mathématique » (ICJ)
- PR 26, « Mathématiques Appliquées » (ICJ)
- MCF 26, « Calcul » (ICJ)
- MCF 25-26, « EDP, Analyse » (ICJ)
- MCF 25, « Logique » (ICJ)

Demandes de création:

1. PR 25, « Algèbre et géométrie, théorie des nombres » (ICJ)
2. PR 25-26, « Analyse » (ICJ)
  
1. MCF 26-65, « Modélisation mathématique pour la biologie cellulaire et moléculaire » (demande conjointe avec l'UFR de Biologie.) (ICJ)
2. MCF 25 -26, « Combinatoire, théorie des nombres » (ICJ)
3. MCF 25 -72, « Histoire des Mathématiques » (LIRDHIST)
4. MCF 26, « Statistiques » (ICJ)

Demande (non classée) d'un poste spécifique MCF 26-2 pour recruter Aimé Lachal, PRAG à l'INSA.

Après discussion, les propositions de la Commission Recherche sont mises aux voix : Unanimité moins 1 abstention.

Une dernière question se pose : que fait l'UFR si l'avis du comité de pilotage arrive avant le passage du Directeur devant les C.S et C.E.V.U, en septembre ? Il est décidé de réunir alors un nouveau Conseil (date proposée : lundi 28 août.)

3<sup>ème</sup> point à l'ordre du jour : Questions diverses.

- Le Directeur fait le point sur le déménagement des services actuellement à l'aile Est au rez-de-chaussée et sous-sol du Bâtiment Braconnier. Le LASS libérera 5 bureaux au 1<sup>er</sup> septembre qui permettront de reloger la bibliothèque CAPES-AGREG, la bibliothèque IREM, deux bureaux IREM et un bureau des professeurs pour les collègues de Gerland devant assurer des enseignements à la Doua. Le Président a confirmé que le LASS devra déménager complètement au cours de l'année qui vient, ce qui permettra de rapatrier tous les chercheurs actuellement sur Gerland.

- Restructuration des UFR : on s'oriente maintenant vers la création d'une Faculté des Sciences regroupant la plupart des actuelles UFR scientifiques. A suivre...

- Le Directeur confirme le départ au 1<sup>er</sup> septembre 2006 de Myriam Chambe qui est affectée à la Direction des Services Financiers de l'UCBL où elle sera responsable des relations partenariales et du suivi des opérations contractuelles. Mme Sylvie Fanton, lui succèdera à cette date à la direction administrative de l'UFR. M. Chamarie tient à remercier chaleureusement, au nom de l'UFR, Mme Chambe de la qualité du travail accompli au cours de ces cinq années à l'UFR de Mathématiques et lui souhaite beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

La séance est levée à 17h.

Marc CHAMARIE, Myriam CHAMBE